



Collectif

Stratégial

*Stratégies alternatives
pour une
Démocratie coopérative*

CATALOGUE DE FORMATION

SAISON 2019-2020



- Introduction

- Les modules de formation

- Commune B. A. BA.
 - Être élus.
 - Dynamique d'équipe municipale.
 - Faciliter la coopération.
 - Parler juste.
 - Gérer les conflits et les tensions.
 - Initier et gérer un projet communal.
 - Concevoir son magazine municipal.
 - Organiser la gestion de crise.
 - Gérer son temps.
 - Communiquer juste en période électorale.
 - Et aussi ...
- } Parcours " Agir Ensemble"



Introduction

Rien ne prépare à être élu.e local.e.

Or, l'exercice d'un mandat électif demande de plus en plus de savoirs et d'aptitudes.

Nous ne parlons pas ici des compétences techniques qui, adaptées à la nature d'une Collectivité Territoriale, peuvent lui être utiles.

C'est des compétences propres à l'exercice du mandat électif dont il s'agit ici.

Car, contrairement à ce que beaucoup ont tendance à croire ou à professer, une mairie est différente d'une entreprise et tout savoir-faire acquis dans le monde du travail doit être adapté pour avoir une chance d'y être efficace.

Si on veut réussir, on ne manage pas son équipe municipale comme un groupe de cadres, on ne parle pas à ses concitoyens comme à des clients, on ne gère pas les projets comme dans une entreprise.

C'est pourquoi le droit à formation des élu.e.s est aujourd'hui inscrit dans la Loi.

Le Code Général des Collectivités Territoriales, le statut de la Fonction Publique Territoriale,

.../...

le Code des Marchés Publics, ... sont autant de références singulières qu'il faut comprendre et savoir mettre en œuvre pour être pertinent.

Heureusement, les centres de formation d'élu.e.s, et, en particulier, ceux des Associations Départementales de Maires, offrent de plus en plus de programmes spécifiques qui permettent aux élu.e.s d'exercer leur mandat avec bonheur et d'efficacité.

C'est pourquoi Stratégial s'est fermement engagé dans la coopération avec ces centres.

Par leur intermédiaire ou en direct, nous vous proposons des formations adaptées alliant apports théoriques, expériences concrètes et réflexion personnelle.





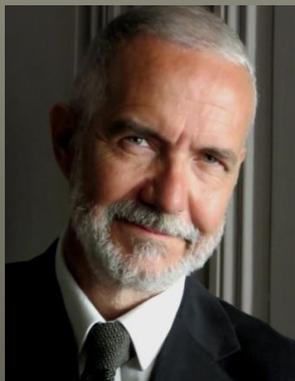
Stratégial est un collectif de consultants, d'intervenants et d'experts réunis par

- leur attachement au service des Élu.e.s et leur respect pour leur engagement,
- leur approche partagée de la consultance.

Ils exercent leur métier en toute indépendance.

Leurs interventions sont coordonnées et complémentaires.

Stratégial propose aux Élu.e.s des Collectivités Territoriales un accompagnement de leurs démarches de progrès, notamment, dans les domaines de la vie démocratique, de la communication, de l'urbanisme, de l'environnement, de la culture, de l'organisation, du management et du développement personnel.



Philippe CLEMENT, stratégie et organisation.

Spécialiste en analyse stratégique, formé notamment à la pédagogie des adultes, à la dynamique de groupe, aux processus d'intelligence collective et à la Communication NonViolente, Philippe CLEMENT exerce depuis près de trente ans dans le domaine du conseil, de l'accompagnement d'équipes et de la formation. Son mandat de maire lui a permis de découvrir les aspects concrets du service d'une Collectivité Territoriale et de mettre en pratique avec succès des méthodes adaptées.

De 1982 à 1988, Philippe CLEMENT pilote un groupe pluridisciplinaire de recherche s'intéressant notamment aux processus de développement des Organisations humaines.

De 1989 à 2000, Consultant en communication managériale et développement des Organisations, il intervient pendant plus de douze ans auprès d'entreprises de tous secteurs (Production d'énergie, santé, métallurgie, technologie de pointe, distribution, enseignement, ...).

De 1995 à 2001, est Maire d'une commune de l'agglomération orléanaise, vice-président d'une SEM de transport.

En 2001, il fonde Stratégial qui accompagne partout en France les élu.e.s des Collectivités Territoriales dans leur projet de développement.





Leur proximité, leur professionnalisme et leur ouverture, font des **Associations départementales des Maires de France** les meilleurs interlocuteurs des Élu.e.s locaux.

Depuis une dizaine d'années, **Stratégial** a choisi de collaborer avec elles dans le domaine de la formation et du conseil.

Parmi nos partenaires ou clients :

- L'Association des Maires du Loiret
- L'Union des Maires de l'Essonne
- L'Association des Maires de la Corrèze
- L'Association des Maires d'Eure-et-Loir
- L'Union des Maires de l'Oise
- L'Association des Maires de la Marne
- L'Association des Maires du Maine-et-Loire
- L'Association des Maires du Nord
- L'Association des Maires de la Vienne
- L'Association des Maires de Charente-Maritime
- L'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle

Dans le domaine de l'accompagnement stratégique, **Stratégial** est également intervenu auprès de nombreuses Collectivités territoriales dont les Communautés d'Agglomération ou de Communes de Tour(s)Plus, d'Oléron, de Beauce et du Gâtinais, du Grand Dax, du Pays Riolois, de Mont-de-Marsan, des Loges, les Villes d'Orléans, de Vigneux-sur-Seine, de Sully-sur-Loire, de Montargis, de Saint-Jean-de-la-Ruelle, ...





● Commune B. A. BA.

En arrivant au Conseil municipal, les élu.e.s, motivé.e.s par la réalisation de leurs objectifs, prennent rarement le temps de comprendre la nature particulière d'une Collectivité territoriale et ses relations avec les autres Collectivités (Département, Région et État).

Ils adoptent fréquemment les modes de fonctionnement hérités des usages passés sans exploiter les possibilités que leur offre l'organisation décentralisée de l'État dans des domaines aussi divers que la gestion budgétaire ou l'aménagement du territoire.

Nous leur proposons ici une lecture claire des fondements et du mode d'organisation de leur Collectivité.

Objectifs :

- Comprendre la nature particulière d'une Commune au travers de l'Histoire de la décentralisation.
- Apprendre les bases de l'organisation communale (Instances et rôles, processus de décision, budget, ...)

Publics concernés :

Nouveaux mais aussi anciens élus qui souhaitent réactualiser leur approche d'une Commune et de son organisation.





● Être élus.

Grand nombre de Conseils municipaux fonctionnent selon un modèle traditionnel irrespectueux du processus démocratique de décision tel qu'il est décrit dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces pratiques déviantes génèrent des confusions de rôles, de la démotivation et des conflits inutiles. Elles alourdissent l'exercice de la Démocratie locale et laissent insatisfaits élu.e.s et citoyen.ne.s.

Or, le cadre de la Loi permet de mettre en œuvre des processus clairs, fluides et efficaces.

Partons à leur découverte !

Objectifs :

- Comprendre précisément ce qu'est un mandat électif municipal pour **trouver sa juste place**.
- Cerner les rôles des acteurs municipaux : Conseillers, maire et adjoints, agents territoriaux et leurs relations au travers des délégations de pouvoir.
- Apprendre le fonctionnement de référence d'un Conseil municipal et son processus naturel de décision collective.

Publics concernés : Tou.te.s les élu.e.s.



*Ce module fait
partie de la trilogie
« Agir Ensemble »*





● **Dynamique d'équipe municipale.**

Il existe une différence fondamentale entre une équipe de candidat.e.s et une équipe d'élu.e.s au lendemain des élections.

Les rôles de chacun s'institutionnalisent.

Les ressorts des motivations collectives et individuelles changent. Les relations se transforment. Ignorer une telle réalité provoque, à terme, des difficultés au sein du groupe, du Conseil et, par conséquent, de la Collectivité.

Prendre conscience de la complexité de la dynamique d'une équipe municipale c'est apprendre à s'y intégrer et à la gérer avec bonheur et efficacité.

Objectifs :

- Comprendre comment « fonctionne » un groupe humain.
- Saisir les caractéristiques propres d'une équipe municipale pour la manager ou y participer efficacement.

Publics concernés : Maire et tout.e élu.e en charge de l'animation d'un groupe d'élu.e.s.



*Ce module fait
partie de la trilogie
« Agir Ensemble »*





● **Faciliter la coopération.**

Nous sommes de plus en plus appelés à nous rassembler pour nous informer, réfléchir, élaborer des solutions et décider ensemble.

Ces réunions consomment fréquemment beaucoup de notre temps et de notre énergie sans produire les résultats que nous espérons.

Commissions, bureaux des adjoints, Conseils municipaux s'enchaînent. L'intercommunalité double la mise.

Bien souvent, l'él.u.e est amené.e à organiser et à animer lui.elle-même ces rencontres.

Pour éviter de se soumettre au rituel sans en tirer bénéfice, tentons de découvrir les rouages de la coopération et de les apprivoiser.

Découvrons comment utiliser heureusement et efficacement le temps et l'énergie collective.

Objectif :

- Savoir préparer et conduire une réunion pour tirer le meilleur parti de la **participation de chacun et de tous**.
- Faire l'apprentissage d'un nouveau mode d'élaboration et de prise de décision coopérative.

Publics concernés : Maire et tout.e élu.e en charge de la facilitation de réunions communales (Conseil municipal, commissions, réunions publiques) .



*Ce module fait
partie de la trilogie
« Agir Ensemble »*





● Parler juste.

Sans doute éprouvons-nous parfois quelques difficultés pour nous "lancer en parole".

Cette appréhension familière n'est-elle causée que par notre manque d'expérience ou de savoir-faire ? N'est-elle pas plutôt la trace de notre manque de clairvoyance quant au but que nous poursuivons ?

Possédons-nous suffisamment présent à l'esprit la raison qui nous pousse à vouloir franchir le parapet du silence ?

Notre intention nourrit-elle assez notre acte ?

L'élue pleinement conscient.e de son rôle et de sa mission dépassera sans peine ses craintes à intervenir en public. Le reste est une mise en forme de l'acte qui porte la vision politique jusqu'aux lèvres.

Objectifs :

- Savoir préparer un intervention en public pour se sentir à l'aise lors de celle-ci.
- Savoir utiliser ses propres capacités pour faire passer efficacement ses messages.

Publics concernés :

Maire et tout.e élu.e devant s'exprimer devant un public.



*De 1 jour (initiation)
à 3 jours (pratique et
perfectionnement)*





● **Gérer les conflits et les tensions.**

Intérêts particuliers face à intérêt général, différences d'opinions, divergence quant aux objectifs et aux approches, antipathies spontanées, situations floues ou complexes, tensions dues au stress, mécompréhensions, impossibilité de répondre à certaines attentes ; les occasions de conflits sont légion au cours de l'exercice d'un mandat .

La gestion et l'animation d'une Collectivité sembleraient bien aisées si elles n'étaient entravées par les fréquents troubles relationnels qui épuisent les élu.e.s.

Comment réorienter positivement l'énergie de ces tensions ou les traiter avant qu'elles ne surviennent ?

Objectifs :

- Découvrir les mécanismes des conflits et savoir les traiter ou éviter avant qu'ils se produisent.
- Savoir utiliser les processus municipaux pour transformer un conflit en une confrontation fructueuse.

Publics concernés :

Maire et tout.e élu.e en charge de la gestion de relations potentiellement conflictuelles.





● **Initier et gérer un projet communal.**

La gestion de projet est aujourd'hui une démarche parfaitement connue des entreprises.

Son application à l'identique dans une Commune se révèle assez inefficace car une Collectivité possède des caractéristiques qui lui sont propres.

Adaptée et enrichie par des outils originaux, elle devient une méthode performante au service des élu.e.s et de leurs projets.

Nous proposons ici une façon originale et efficace d'utiliser le Code des Marchés Publics.

Objectifs :

- Acquérir les bases de la démarche de gestion de projets adaptée aux Communes depuis la conception du cahier des charges jusqu'au choix du prestataire, dans le respect des textes réglementaires.

Publics concernés :

Tout.e élu.e ayant à conduire un projet communal





● Concevoir son magazine municipal.

A l'heure où les citoyens s'habituent à recevoir instantanément des informations en provenance du bout du monde, il est utile que les élu.e.s s'interrogent sur le fond et la forme de leur communication de proximité. Emporté par le développement exponentiel de la communication publique, le magazine municipal s'est doté, durant ces dernières années, de ses plus beaux atours.

Embarqué dans le tourbillon du « toujours plus », le magazine municipal est-il aujourd'hui pertinent ?

Nous nous proposons de nous interroger à ce propos et de découvrir une méthode qui nous permette concevoir efficacement notre propre magazine municipal.

Objectif :

- Au travers d'une formation très interactive, choisir le support adapté à ses objectifs de communication et lui donner la forme qui les serve.

Publics concernés :

Maire et élu.e en charge de la communication municipale





● Organiser la gestion de crise.

Crise : Un mot devenu malheureusement familier. Inondations, marées noires, tempêtes, catastrophes agricoles, accidents industriels, marasme économique émaillent l'information nationale.

Pour les élu.e.s de terrain, déjà très sollicité.e.s au quotidien, faire face à un événement inattendu relève parfois de la gageure.

De la campagne d'information préventive à la mise en place instantanée des moyens nécessaires pour faire face efficacement à une situation imprévue, la connaissance des bases de la gestion de crise devient indispensable.

Objectif :

- Savoir mettre en place rapidement les outils de pilotage et de communication adaptés à un événement soudain ou accidentel.

Publics concernés :

Maire et élu.e en charge de la communication municipale





● **Gérer son temps.**

Avant d'exercer un mandat électif, peu de citoyen.ne.s réalisent le temps que l'élu.e doit y consacrer.

Il y a les tâches quotidiennes en mairie, la réflexion sur les dossiers, les discussions inévitables mais utiles avec les habitant.e.s croisé.e.s dans la rue, les conversations téléphoniques, les multiples réunions communales et intercommunales, les trajets, les manifestations associatives.

Comment concilier tout cela avec sa vie de famille, sa profession ?

Alors, l'élu.e court, pressé.e par les attentes de ses interlocuteurs, avec le sentiment diffus, quand il.elle est quelque part, de devoir être déjà ailleurs.

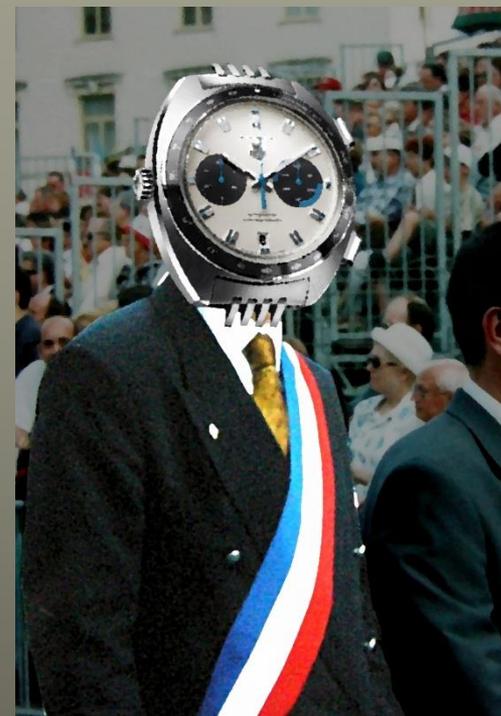
Gérer son temps, c'est gérer sa vie.

Objectif :

- Savoir choisir et organiser son temps dans le cadre d'un mandat municipal pour l'utiliser au service des priorités essentielles.

Publics concernés :

Tou.te.s élus ... les maires, en priorité !





● Communiquer juste en période électorale.

Élu.e et candidat.e : C'est la situation complexe que vivent tous les élu.e.s en période préélectorale.

D'un côté, le soucis de ne pas commettre d'erreur face aux exigences légales.

De l'autre, le désir de servir à nouveau sa Collectivité, de prolonger l'action.

Courte et délicate période où, en raison d'un mot maladroit, tout peu basculer.

Cette période, en tant qu'élu.e, se prépare... dans les deux ans qui précèdent le nouveau mandat.

Objectif :

- Apprendre à rendre compte de son mandat dans une forme respectueuse de la légalité et d'une relation claire avec les citoyen.ne.s.
- Savoir se situer, selon les circonstances, dans son rôle d'élu.e ou dans son rôle de candidat.e.

Publics concernés :

Tou.te.s élu.e.s candidat.e.s ou sortant.e.s.





Et aussi ...

En plus des sessions « inter », Stratégial propose aux Associations départementales des Maires :

- Des formations dans les Communes, en « intra », réalisées sur mesure selon les besoins de l'équipe des élu.e.s après un entretien avec le maire.

- Des séminaires résidentiels favorisant l'immersion dans un domaine d'apprentissage, cocréés avec les associations départementales de maires.

- Un accompagnement personnalisé de l'équipe des élu.e.s d'une Commune (individuel ou collectif) sur le long terme.

Stratégial c'est aussi une équipe de consultant.e.s sachant accompagner leurs études d'une démarche pédagogique adaptée permettant l'appropriation de leurs résultats par celles et ceux qui les obtiennent.





Contact :

Philippe CLEMENT
Stratégial

Adresse momentanément indisponible

06 83 42 38 84

contact@strategial.fr

www.strategial.fr